

POMPIGNAN

Journal d'informations municipales N°23 • Juillet 2021

infos



Le mot du Maire



M. le Maire Michel Fougairolle et
M. le Procureur de la République d'Alès
François Schneider

Depuis mars 2020, nous sommes tous, sans exception, impactés par cette crise sanitaire. Cette privation de liberté a été particulièrement difficile à vivre. Normalement l'été 2021 devrait être la reprise de la vie locale, le retour de la convivialité, remettre l'humain au cœur de l'action, profitons-en car personne ne sait si cela va durer.

Un petit bilan d'un an de conseil municipal :

En juillet 2020, notre matériel d'élagage, perceuse... a été volé. Nous avons touché l'assurance et racheté le matériel nécessaire. Pour l'anecdote, en mars 2021, la Gendarmerie de Gignac (34) nous appelle, car ils ont récupéré notre matériel (bravo Messieurs les gendarmes !...). Nous allons le chercher, une heure de remplissage de papiers administratifs et au moment de le récupérer dans le local technique, les gendarmes avaient perdu la clef !!! Nous avons un pied de biche dans la voiture mais le chef n'a pas voulu que l'on fracture la porte ! Nous avons donc négocié pour qu'ils nous ramènent le matériel à Pompignan ce qui a été fait à la mi-juin.

Côté matériel, nous avons renouvelé le lave-vaisselle de la cantine, les aspirateurs, le marteau burineur et acheté un camion-benne. À la station de pompage, un onduleur a été placé pour protéger le matériel informatique.

Le projet d'un city stade (volley, hand, basket...) est en cours. Nous sommes à la recherche de terrain, plutôt autour du stade actuel.

Rénovation de l'éclairage public : un projet mené par le SMEG (Syndicat Mixte d'Éclairage du Gard) consiste à changer d'ici 3 ans 217 points lumineux par des leds avec un abaissement progressif de l'intensité lumineuse de 23h à 5h. Cela devrait nous permettre de diviser la consommation d'électricité par 3 ou 4 d'après l'étude réalisée (projet subventionné à 70%).

Nous avons, par obligation, sécurisé l'entrée du village côté route de Montpellier (subventionné en partie par le conseil départemental). Comme quoi le travail entrepris par l'ancienne municipalité se réalise, que ce soit aussi bien le parking du Lauzas que la mise en sécurité de la départementale sur la rampe des prés (route de Saint-Hippolyte-du-Fort).



Le parking du Lauzas



L'entrée du village sécurisée



La rampe des prés

Le dossier le plus important du mandat : L'ASSAINISSEMENT.

Nous avons validé le schéma directeur et nous nous sommes engagés pour la réfection de la partie défectueuse de l'assainissement ainsi qu'une petite partie du réseau d'eau, un projet qui avoisine les 2 000 000 d'euros HT. Si tout se passe bien les travaux débiteront courant 2023.

En septembre il est prévu des travaux d'étanchéité du château d'eau, le by-pass étant en place la commune ne devrait pas avoir de coupure d'eau et l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) du Vidourle débroussaie le ruisseau appelé "Valadas".

Un columbarium supplémentaire sera posé dans le nouveau cimetière.

Le site internet devrait voir le jour dans le 2^{ème} semestre 2021. Enfin, j'ai signé une convention concernant les mesures de rappel à l'ordre des petites infractions avec le Procureur de la République d'Alès, M. François Schneider (photo ci-dessus). D'après le dernier conseil d'école, pas de fermeture de classe en vue, un travail cohérent avec le directeur, les instituteurs, les parents d'élèves et le personnel communal.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale et du personnel communal un bel été à vous tous.

Votre Maire
Michel Fougairolle

Une première année de mandat en pleine pandémie mais loin d'être inactive !

Malgré une élection décalée pour cause de pandémie, le nouveau maire Michel Fougairolle et son équipe, ont pris leurs fonctions courant juillet.

Face à l'inquiétude de nos habitants, la commission Communication a rapidement mis en place une campagne d'informations contre le protoxyde d'azote. Cette action rejointe par d'autres mairies du département a mené à la création d'une action de prévention et de sensibilisation des conseillers municipaux du département sur ce nouveau fléau.

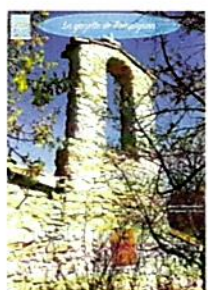
Le 28 septembre, les membres du conseil municipal ont rencontré les associations afin de leur présenter les nouveaux protocoles sanitaires et de faire le point sur leurs attentes et leurs besoins. Un planning d'occupation des salles et infrastructures a été mis en place afin que tout le monde puisse en profiter. Cette réunion a été riche en échanges entre l'équipe municipale et nos associations.



Le mois de décembre a vu la 1^{ère} édition du concours des illuminations de Noël, concours qui sera reconduit en décembre 2021.

Au mois de janvier, l'équipe de la commission Tourisme a travaillé sur la mise à jour des informations et photographies de notre commune sur le site de l'office du tourisme.

Nous nous souviendrons de la longue coupure d'eau du 17 mars dernier. Malgré les désagréments que nous avons endurés, elle a permis une modification du circuit d'eau auquel on a ajouté un système by-pass. Ainsi, nous pourrions dorénavant entretenir le château d'eau en limitant les coupures. Ces travaux de fond ont permis également de changer les tuyaux détériorés par le chlore.



Mais le mois de mars est aussi le mois de la parution d'un nouveau journal communal, "La gazette de Pompignan". Ce journal d'information est aussi un moyen pour les artisans, professionnels et associations de se faire connaître ou de présenter leur activité. Alors n'hésitez pas à nous contacter pour enrichir son contenu !

La mairie a procédé à la modification du contrat CDD en CDI de M^{me} Isabelle Nougier à l'agence postale, l'arrivée de M^{me} Eugénie Chaudesaigues à l'école et le passage à temps complet de M. Grégory Biot comme agent technique stagiaire, qui travaille entre autres sur la mise en valeur de nos espaces verts. Depuis le mois de mai, le conseil municipal est réduit à 13 membres après à la démission de M^{me} Hélène Boutolle qui a fait suite à celle de M^{me} Agnès Faveyrolles.

De nombreux projets sont en cours d'étude et devraient voir le jour l'année prochaine. Nous vous informerons de leur avancée lors de nos prochains numéros du Pompignan Infos.

La cérémonie du 8 mai

Le 8 mai dernier, M. le Maire Michel Fougairolle entouré de ses adjoints et des élus ont commémoré la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

La cérémonie s'est déroulée sans public par décision préfectorale. Après avoir déposé la gerbe de fleurs, M. le Maire a lu la lettre de M^{me} G. Darrieusesq, la secrétaire d'état aux anciens combattants et les élus ont observé une minute de silence.

Une cérémonie particulière due aux conditions sanitaires mais remplie d'émotions.



Attention aux vagues de chaleur !!!

Depuis plusieurs années, nous observons des pics de chaleur réguliers, de plus en plus intenses et sur des périodes prolongées. Ce mois de juin en est une parfaite illustration avec plus de 35°C sur une semaine complète. Face à ce risque sanitaire, il est très important que les personnes vulnérables, vivant seules ou fragilisées se fassent connaître des services de la mairie en se faisant inscrire sur le registre ouvert à cet effet.

Le CCAS pourra, en cas d'alerte intervenir auprès de ces personnes, ou de s'assurer qu'elles vont bien.

La santé des personnes les plus vulnérables (les personnes âgées, les personnes handicapées, les bébés et les jeunes enfants, les personnes malades) est en danger quand 3 éléments sont réunis : il fait très chaud, la température ne descend pas la nuit, une telle situation dure depuis plusieurs jours.

Au regard des expériences vécues en 2019 et 2020, le gouvernement a mis en place une carte de vigilance avec 4 couleurs à suivre du 1^{er} juin au 15 septembre.

Si vous êtes en présence d'une personne qui tient des propos incohérents, perd l'équilibre, perd connaissance et/ou convulse, il peut s'agir du début d'un coup de chaleur.

**C'est une urgence médicale,
appelez immédiatement le 15**

Il faut agir rapidement et efficacement en attendant l'arrivée des secours : déplacez la personne à l'ombre ou dans un endroit frais, aspergez-la d'eau fraîche, éventez-la.

Le plan canicule

Départements placés... ..en vigilance par Météo-france



4 rouge

Mobilisation maximale

Déclenchée en cas de canicule aggravée (rupture de l'alimentation électrique, pénurie d'eau potable, saturation des établissements de santé)

3 orange

"Alerte canicule"

- Déclenchée par les préfets en lien avec les Agences régionales de santé
- Dispositions prises dans les maisons de retraite et hôpitaux en faveur des personnes âgées
- Les communes contactent les personnes âgées isolées

2 jaune

"Avertissement Chaleur"

- Probabilité importante de passage en vigilance orange canicule dans les jours qui viennent
- Maison de retraites, hôpitaux, crèches en alerte

1 vert

Veille sanitaire

Veille saisonnière activée chaque année du 1^{er} juin au 31 août

La campagne de vaccination et le centre de dépistage Covid -19

La campagne de vaccination contre la Covid-19 a été lancée en ce début d'année, en commençant par les personnes fragiles de plus de 75 ans. La prise de rendez-vous a été difficile pour un grand nombre de nos concitoyens qui n'ont pas accès à internet ou qui ont perdu patience au téléphone.

Le CCAS de la commune s'est réuni début mars afin de répertorier les personnes éligibles à la vaccination et qui n'avaient pas pu prendre de rendez-vous afin de



leur trouver une solution. Après plusieurs prises de contact avec les différents centres de vaccination, la mairie a finalement réussi à faire vacciner les dernières personnes en attente de rendez-vous.

Une campagne de dépistage a eu lieu dans la salle polyvalente, le mercredi 21 avril, qui a été un succès d'après les intervenants avec une vingtaine de personnes testées.

Nous espérons que la situation va s'arranger et que nous n'aurons pas à revivre une telle situation.

À noter

La modification des horaires d'ouverture de la mairie

Attention, à compter du lundi 5 juillet, les heures d'ouverture du secrétariat de mairie changent :

Le secrétariat sera ouvert au public sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h ainsi que les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous, de 13h30 à 18h.

Le service Urbanisme sera ouvert uniquement le lundi après-midi (sur rendez-vous) et le jeudi matin.

Tourisme

De nouveaux sentiers de randonnée à l'étude

La compétence Tourisme est gérée par la communauté de communes Piémont Cévenol, mais nous avons un droit de regard et un rôle d'information sur la valorisation de notre commune. Suite au travail fourni par l'ancienne municipalité, un circuit de randonnée de 7 km a déjà été mis en place dans "Carnet de balades" proposé par l'office du tourisme. Il s'agit du sentier des Garrigues passant par la plaine, la bergerie de Monnier, les Ciaparèdes et les Pradinaux.

Deux autres boucles sont à l'étude par la commission infrastructure, Équipement et Voirie communale et nous espérons une mise en place rapide par la communauté de communes du balisage. Une boucle vélo passant par Pompignan est aussi en préparation et devrait être disponible prochainement.



La modification des jours de collecte des déchets pendant la période estivale

À noter

Les déchets résiduels seront collectés les lundis et jeudis du 12 juillet au 28 août 2021 et les déchets recyclables tous les jeudis.

Des projets pour l'école de Pompignan

Avec un effectif prévisionnel de 49 élèves pour la rentrée 2021-2022, l'école de Pompignan ne fait pas partie des écoles menacées par une fermeture.

De plus, dans le cadre de son plan de relance numérique, le gouvernement a fait un appel à projet afin de permettre aux écoles élémentaires d'obtenir un socle numérique de base notamment pour s'équiper en matériel informatique. Le but étant de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique.

L'école de Pompignan est équipée depuis de nombreuses années d'une classe mobile (ordinateurs portables utilisés

par les élèves) et d'un tableau interactif avec un vidéoprojecteur. Ce matériel vieillissant étant obsolète, la commission municipale des Affaires Scolaires a déposé un dossier au mois de mars afin de demander une subvention pour renouveler son équipement numérique.



C'est avec plaisir qu'au mois de Juin nous avons reçu une réponse positive pour notre dossier. Cette subvention va aider la mairie à acheter 12 ordinateurs portables, un ordinateur pour la direction de l'école et un vidéoprojecteur.

La campagne de sensibilisation contre le protoxyde d'azote

Création d'une visioconférence par le département



L'année dernière, la commission Communication avait mis en place une campagne d'information et de sensibilisation sur le protoxyde d'azote. À cette époque, nous nous sommes trouvés démunis face à cette pratique dangereuse pour nos jeunes.

Le 20 mai dernier, une visioconférence a été proposée aux élus par la préfecture du Gard et le CODES (Comité Départemental d'Éducation pour la Santé) afin de nous mettre en garde et de nous informer sur l'essor de cette drogue "récréative" que les jeunes ont tendance à croire inoffensive. Un article paru dans le Pompignan Infos du mois de décembre 2020, expliquait les dangers de cette pratique aux conséquences parfois irréversibles, d'autant plus qu'elle est en vente libre dans les magasins pour les siphons de crème chantilly. De nouvelles formes en gros contenant sont maintenant en vente en ligne. Cette visioconférence nous a permis d'intervenir et d'échanger avec des professionnels en vue d'éventuelles rencontres entre nos jeunes et ces intervenants.

Les brèves associatives & culturelles

La reprise du cinéma

En raison des conditions sanitaires, la communauté de commune a démarré sa saison culturelle très tard.

Le Cinéma reprend donc début juillet et au vu des conditions sanitaires peu favorables, la commission Culture, Jeunesse et Vie associative" a préféré miser sur une séance en plein air pour cette année.

On vous donne donc rendez-vous le mardi 3 août pour la diffusion du film "Adieu les cons" d'Albert Dupontel, avec Virginie Efira, Albert Dupontel, Nicolas Marié. Cette comédie vous ravira sûrement, à en croire la critique c'est le meilleur film de Dupontel, alors réservez votre soirée.



Les dates des animations estivales à retenir

14 juillet 10h - Concours de belote organisé par la mairie
12h - Apéritif offert par la mairie

24 juillet Marché des artisans, créateurs et producteurs à partir de 16h en nocturne. Merci de vous inscrire auprès de Céline Durand ou de Nadège Leblond pour pouvoir y participer comme exposant. La place est gratuite. Buvette et petite restauration sur place.

3 août Cinéma en plein air, "Adieu les cons", précédé d'un repas tiré du sac, buvette

août (en projet) Journée festive familiale avec un spectacle pour les petits et les grands dans la journée
Buvette
Animations le soir

L'association Lo Clapàs met en place une "bibliothèque cévenole"



Lo clapàs de Pompignan est une association pompignanaise dont l'activité principale est la sauvegarde et la mise en avant du patrimoine matériel, immatériel et naturel de notre village. Cette année, l'association a réalisé de nombreux projets en commençant par une tombola pour la fête des mères. Les magnifiques lots provenaient principalement d'artisans locaux. Une bibliothèque sur le thème du patrimoine local a été mise en place. L'association dispose actuellement d'une cinquantaine de livres disponibles aux adhérents (l'adhésion est de 15 euros/an). Vous y trouverez des récits historiques, des livres gastronomiques, des histoires locales, des contes et légendes et bien d'autres encore. La liste des livres est disponible sur simple demande ou à la boulangerie.

D'autres animations sont prévues au cours de cette année telles que des randonnées pédestres à thème, la visite de la chapelle Saint-Jean, des ateliers de généalogie et des conférences si les conditions sanitaires le permettent.

L'association dispose d'un site internet : loclapasdepompignan.fr et une page Facebook : Lo Clapàs de Pompignan.



Chapelle Saint-Jean

L'ouverture de la chasse le 15 août

Chasseurs et promeneurs, comment cohabiter en toute sécurité

La date d'ouverture de la chasse au sanglier est fixée au 15 août prochain pour protéger nos vignes, mais les battues sont autorisées à compter du 1^{er} Juin, si des dégâts sont constatés dans les cultures. La période de chasse est pour certains synonyme de passion, pour d'autres synonyme d'angoisse. Alors faisons en sorte que promeneurs et chasseurs puissent cohabiter et profiter de notre belle campagne en toute sécurité.

Même si les panneaux "Chasse en cours" ne sont pas une interdiction de passer, mieux vaut éviter les zones délimitées par les panneaux ou bien rester sur les chemins avec des vêtements voyants.

Vous pouvez aussi vous signaler à un chasseur en poste afin qu'il puisse vous indiquer la zone de chasse ou informer les autres chasseurs de votre présence. Il est important de tenir votre chien en laisse afin qu'il ne soit pas confondu avec du gibier.

Les chasseurs sont de mieux en mieux formés à la sécurité et les règles pour l'obtention du permis de chasse sont de plus en plus strictes. Les chefs de battue suivent régulièrement des formations et des remises à niveau sur la sécurité et la réglementation de la chasse. Les prélèvements des animaux sauvages sont strictement encadrés par des plans de gestion. Les différentes associations de chasse dépendent de la FNC (Fédération Nationale de Chasse) et des fédérations régionales et fédérales. Elles ont une mission d'utilité publique en matière de gestion de la faune sauvage et de ses habitats. Leur mission ne s'arrête pas à la chasse, mais ils ont l'obligation d'entretenir les chemins de promenade, de baguer les oiseaux, de réguler les espèces envahissantes, d'apporter de l'eau et de la nourriture en période difficile pour que les animaux n'envahissent pas les cultures et les villages.



Ils protègent les parcelles agricoles en les clôturant et indemnisent les dégâts causés par le grand gibier.

Sur Pompignan, cohabitent deux sociétés de chasse : L'association Saint-Hubert Pompignanaise avec 62 adhérents dont le président est M. Gilles Méjean et la société de chasse privée Le Solitaire avec 19 adhérents dont le président est M. Frédéric Millhaud.

Cette année, la Saint-Hubert pompignanaise a clôturé 80 ha de parcelles agricoles et ses membres sont actuellement en train de

débroussailler les chemins du bois de Monnier. Une équipe répertorie l'évolution de la population du petit gibier dans certains secteurs critiques.

Un total de 411 sangliers ont été prélevés cette année sur notre commune.

La chasse au petit gibier ouvrira vers le 15 septembre dans les bois et il est important de retenir que les jours de battues au sanglier sont les mercredis, samedis et dimanches.



L'Étoile Sportive Pompignanaise en tournoi!

Les 12 et 13 juin, l'Étoile Sportive Pompignanaise a participé au tournoi de foot organisé à Saint-Hippolyte-du-Fort. 4 équipes d'enfants et une équipe senior ont ainsi défendu les couleurs de l'ESP !

Les joueurs se sont bien débrouillés et le principal est qu'ils sont ravis d'avoir participé à cette journée. Tous les petits sont rentrés avec leur coupe à la main ! Le petit Joachim a même reçu la médaille du fair-play.



De la joie et des sourires qui donnent envie aux bénévoles de continuer à s'investir dans cette aventure.

Les entraînements des petits se terminent le 30 juin, pour les grands, rendez vous les vendredis soir à partir de 20h sur le stade. Si vous avez vous aussi envie de partager un bon moment sportif n'hésitez pas à rejoindre l'ESP cet été.

Infos pratiques



Mairie

Tél. 06 66 77 21 88

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h
Lundi et jeudi de 13h30 à 18h sur rendez-vous

Permanence du Maire

M. le Maire reçoit sur rendez-vous uniquement



Bibliothèque

Samedi de 10h à 11h30



Agence postale

Tél. 04 66 77 99 36

Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 8h45 à 12h



Assistantes maternelles

Jenny Botto

Tél. 06 32 89 10 47

Nicole Bourqui

Tél. 06 19 38 06 73

Ophélie Cockenpot

Tél. 06 70 05 21 65

Grizelda Marty

Tél. 06 01 97 02 43



Déchetterie de St-Hippolyte-du-Fort

Tél. 04 66 71 37 90

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



Correspondante Midi Libre

Évelyne Rieu rieuinfo.pomplignan@orange.fr



Transport de voyageurs dans le Gard

Renseignements sur mestrajets.lio.laregion.fr



Récupération de textile-maroquinerie-peluche

Le SYMTOMA a mis en place une colonne de récupération à la disposition des villageois. Elle se trouve derrière l'église à côté de la colonne à verre. Les produits ainsi déposés seront tous réemployés comme tels ou valorisés en produits d'isolation. Juste 2 consignes à respecter : les affaires doivent être propres et mises dans des sacs fermés. Une question sur le recyclage, appelez le : 04 66 77 98 29.

Vente de tickets cantine et garderie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

Service urbanisme

Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin

Boulangerie La mie cévenole

Tél. 04 66 71 93 81



Bar Les colonnes

Tél. 04 66 77 94 30



Élevage de Monnier Porcs élevés en plein air

Tél. 06 09 90 06 07

Boutique rue principale à côté du bar
Ouverte le vendredi de 15h à 19h
et le samedi de 9h à 12h30



Camion pizza La ronde des pizzas 30

Tél. 06 44 09 10 39

Lundi de 18h à 22h



Food truck Le thym t'amarre

Tél. 06 48 63 99 66

Lundi midi



Esthéticienne à domicile

Laure Viala Tél. 06 24 97 07 99